



**COORDINATION AND COLLABORATION OF  
EFFORTS WITH ORGANIZATIONS IN AFRICA;  
DOSSIER DU CENTRE N°105896-003**



***Avec l'appui financier du Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI)***

# SOMMAIRE

TITRE	PAGE
<b>I. GENERALITES SUR ACTA</b>	4
1) Historique	4
2) Vision	4
3) Mission	4
4) Objectifs	4
5) Les membres du Conseil d'Administration	4
<b>II. INTRODUCTION SUR LE PROJET</b>	5
<b>III. ACTIVITES REALISEES</b>	5
Objectif 1: Construire l'alliance	5
Activité 1.1. Mise sur pied du secrétariat	5
Activité 1.2. Mise sur pied du «concept» ACTA et les outils de plaidoyer de base	6
Activité 1.3. Mise sur pied d'une base de données et d'un site web pour les membres et le profil des pays	6
Activité 1.4. Extension du réseau	7
Activité 1.5. Partage d'expertise	8
Activité 1.6. Organisation et facilitation des consultations et des réunions d'ATCA	8
Objectif 2: Elaborer un plan stratégique de 5 ans pour le réseau et mobiliser davantage de ressource	8
Activité 2.1. Activité 2.1. Elaboration du draft du plan stratégique	8
Activité 2.2. Elaboration des propositions de financement et mobilisation de ressources	9
Activité 2.3. Introduction de ATCA à la communauté des donateurs	9
<b>OBJECTIF 3: REPRESENTATION DES INTERETS DU MOUVEMENT DU CONTROLE DU TABAC EN AFRIQUE</b>	10
Activité 3.1 Introduction de ATCA à l'Union Africaine et à d'autres groupes gouvernementaux	10
Activité 3.2. Promotion du contrôle du tabac en Afrique	10
<b>OBJECTIF 4. REPRESENTER LES INTERETS DU CONTROLE DU TABAC EN AFRIQUE</b>	10
Activité 4.1. Participation, organisation et coordination de plusieurs réunions et ateliers de formation des membres	10
4.1.1. Contribution à la coordination régionale des activités en Afrique	10
4.1.2. Participation à la réunion sur la stratégie de communication du projet ATSA	11
4.1.3..Tentative de co-organisation d'un atelier avec le CRDI	11
Activité 4.2. Divers services aux membres	11
Activité 4.3. Mise sur pied d'un manuel de procédure et de gestion financière	11
<b>IV. RECAPITULATIFS DES RESULTATS OBTENUS</b>	12
<b>V. LES LEÇONS APPRISES</b>	12
<b>VI. LES PERSPECTIVES D'AVENIR</b>	13
<b>CONCLUSION</b>	14

ACS	American Cancer Society
ACTA	Alliance pour le Contrôle du Tabac en Afrique
AORTIC	The African Organisation for Research and Training in Cancer
ATCRI	African Tobacco Control Regional Initiative
ATSA	African Tobacco Situational Analysis
CCLAT	Convention-Cadre de l'OMS pour la Lutte Anti-Tabac
CEAE	Communauté des Etats d'Afrique de l'Est
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEMAC	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CRDI	Centre de Recherche pour le Développement International
CTFK	Campaign for Tobacco Free-Kids
CdP	Conférence des Parties
FCA	Framework Convention Alliance
LOI	Lettre d'Intention
NCS	Norwegian Cancer Society
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
RDC	République Démocratique du Congo
SADC	Communauté de Développement d'Afrique Australe
U A	Union Africaine
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNION	Union Internationale contre la Tuberculose et autres les Maladies Respiratoires
USD	United States Dollars
USA	United States of America

## 1) Historique

ACTA est une organisation Pan-Africaine à but non lucratif et sans affiliation politique, enregistrée dans le registre des associations au Togo et dont le siège social et les bureaux principaux se trouvent à Lomé (Togo). ACTA regroupe plus de 127 organisations membres dans 36 pays de la Région Afro. L'idée de création d'un réseau Pan-Africain pour le contrôle du tabac a été depuis plus de 10 ans dans les débats au niveau des organisations de la société civile africaine. Cette idée a été particulièrement soulevée lors de Conférence des Parties (CdP) à la CCLAT. Mais c'est lors de l'atelier régional de Framework Convention Alliance (FCA) organisé pour la préparation de la cdpCOP3 à Abuja que cette idée a connu des avancées significatives avec la décision des acteurs africains de la lutte antitabac présents de créer cette alliance. Une résolution spéciale a été adoptée à l'unanimité et 5 membres ont été mandatés pour préparer les documents constitutifs. Ce travail a abouti à l'adoption des Statuts de ACTA à Durban en Afrique du Sud en Novembre 2008 et à l'élection du Conseil d'Administration et du Secrétariat Exécutif.

## 2) Vision

ACTA a pour mission de promouvoir la santé en construisant une Afrique sans tabac.

## 3) Mission

ACTA a pour mission de promouvoir le développement ainsi que la mise en place d'activités, de règles et d'instruments juridiques nationaux, régionaux et internationaux pour le contrôle du tabac en Afrique.

## 4) Objectifs

Les objectifs de l'Alliance sont :

- (a) Promouvoir et permettre le partage d'informations sur le contrôle du tabac en Afrique ;
- (b) Effectuer des recherches sur l'épidémie du tabagisme et sur les règles de contrôle du tabac en Afrique ;
- (c) Renforcer les capacités des individus et des organisations de la Société Civile œuvrant dans le domaine du contrôle du tabac en Afrique ;
- (d) Promouvoir et veiller à la mise en œuvre de cadres réglementaires et législatifs régionaux et nationaux en faveur du contrôle du tabac en Afrique ;
- (e) Mobiliser et permettre l'accès aux ressources techniques, humaines et financières nécessaires au contrôle du tabac en Afrique.

## 5) Les membres du Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'Administration 2008 – 2010 sont composés comme suit :

- Rachel Kitonyo (Kenya) : Présidente, [kitonyo@atca-africa.org](mailto:kitonyo@atca-africa.org)
- Patricia Lambert (Afrique du Sud) : [plambert@TobaccoFreeKids.org](mailto:plambert@TobaccoFreeKids.org)
- Patrick Musavuli (RDC): [musavuli@atca-africa.org](mailto:musavuli@atca-africa.org)
- Yussuf Salooje (Afrique du Sud) : [ysalooje@iafrica.com](mailto:ysalooje@iafrica.com)
- Mohamed Sidi (Burkina Faso): [sidi@atca-africa.org](mailto:sidi@atca-africa.org)
- Issa Ali (Ghana) : [ali@atca-africa.org](mailto:ali@atca-africa.org)
- Francis Cabo (Mozambique) : [fvcabo@intra.co.mz](mailto:fvcabo@intra.co.mz)

## II. INTRODUCTION SUR LE PROJET

ACTA a obtenu un appui financier du Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI).

Le projet a pour objectif général de soutenir ACTA afin de développer de futurs programmes. Les objectifs spécifiques sont :

- (a) Promouvoir et permettre le partage d'informations sur le contrôle du tabac en Afrique ;
- (b) Effectuer des recherches sur l'épidémie du tabagisme et sur les règles de contrôle du tabac en Afrique ;
- (c) Renforcer les capacités des individus et des organisations de la Société Civile œuvrant dans le domaine du contrôle du tabac en Afrique ;
- (d) Promouvoir et veiller à la mise en oeuvre de cadres réglementaires et législatifs régionaux et nationaux en faveur du contrôle du tabac en Afrique ;
- (e) Mobiliser et permettre l'accès aux ressources techniques, humaines et financières nécessaires au contrôle du tabac en Afrique.

De façon pratique, le projet devra permettre à ACTA de :

- Construire l'alliance en créant un secrétariat et le développement de services pour ses membres (contribution au salaire du secrétaire exécutif, recrutement d'un chargé de programme et d'un chargé de communication pour une période d'un an) ;
- Elaborer un plan stratégique de 5 ans pour le réseau et mobiliser davantage de ressources ;
- Elaborer un manuel de procédure pour l'organisation ;
- Représenter les intérêts africains en matière de lutte anti-tabac à un éventail d'auditoires au niveau de la région ;

En Septembre 2009, un accord final a été signé avec le CRDI et un premier versement de 58.200 Dollars CAN a été attribué à ACTA. Cet appui du CRDI a profondément transformé notre réseau en lui donnant les moyens humains et financiers pour son démarrage. De 20 membres affiliés à la réception de la dotation en septembre 2009, le réseau s'est considérablement élargi à 127 membres affiliés en l'espace de six mois.

## III. ACTIVITES REALISEES

### **OBJECTIF 1 : CONSTRUIRE L'ALLIANCE EN CREANT UN SECRETARIAT ET LE DEVELOPPEMENT DE SERVICES POUR SES MEMBRES (CONTRIBUTION AU SALAIRE DU SECRETAIRE EXECUTIF, RECRUTEMENT D'UN CHARGE DE PROGRAMME ET D'UN CHARGE RESPONSABLE DE COMMUNICATION POUR UNE PERIODE D'UN AN)**

Dans la réalisation de cet objectif, les activités suivantes ont été effectuées :

#### **Activité 1.1. Mise sur pied du secrétariat**

Un accord de partenariat a été établi avec l'Alliance Nationale des Consommateurs et de l'Environnement du Togo (ANCE-Togo) pour abriter le secrétariat de ATCA. Cet accord comporte à la fois l'assistance administrative et comptable. La subvention du CRDI a permis de contribuer aux frais d'internet, contribution au paiement de loyer et quelques fournitures de bureau.

La subvention du CRDI a également permis à la mise sur pied du personnel de base du secrétariat. Il s'agit essentiellement de :

La contribution au paiement du salaire du secrétaire exécutif pour 30% de son temps et du recrutement d'un chargé de programmes pour 100% de son temps.

Au départ, il était convenu de recruter en plus un chargé de communication. Mais après la publication de l'avis de recrutement, les candidatures reçues exigeaient des montants supérieurs à ceux disponibles.

Pendant plus de deux (02) mois, il a été impossible de recruter le personnel pour insuffisance de salaire disponible pour faire face à leurs exigences. Alors, ACTA a discuté avec le chargé de programmes du CRDI pour prélever une partie du salaire du chargé de communication pour ajouter à celui du chargé des programmes pour recruter une seule personne en attendant de trouver des ressources additionnelles pour recruter le chargé de communication.

### **Activité 1.2. Mise sur pied du «concept» ATCA et les outils de plaidoyer de base**

Le secrétariat a également fait appel à des compétences parmi ces membres pour le choix de son logo. Plusieurs propositions ont été faites et le conseil d'administration a finalement choisi le meilleur qui devient ainsi le logo de l'organisation.

Des outils d'informations comme les prospectus, des panneaux géants portant la mission, les objectifs, les membres et les conditions d'adhésion ont été produit en français et en anglais. Au début, il a été prévu de produire les outils en trois langues (français, anglais et portugais). Mais des difficultés pour trouver un bon interprète local ont retardé la traduction en portugais. Plus de 5000 prospectus ont été produits et distribués lors des conférences internationales, notamment en Inde, à Genève, à Nairobi, au Togo, etc.

### **Activité 1.3. Mise sur pied de bases de données et création d'un site web**

#### **a) Création d'un site web**

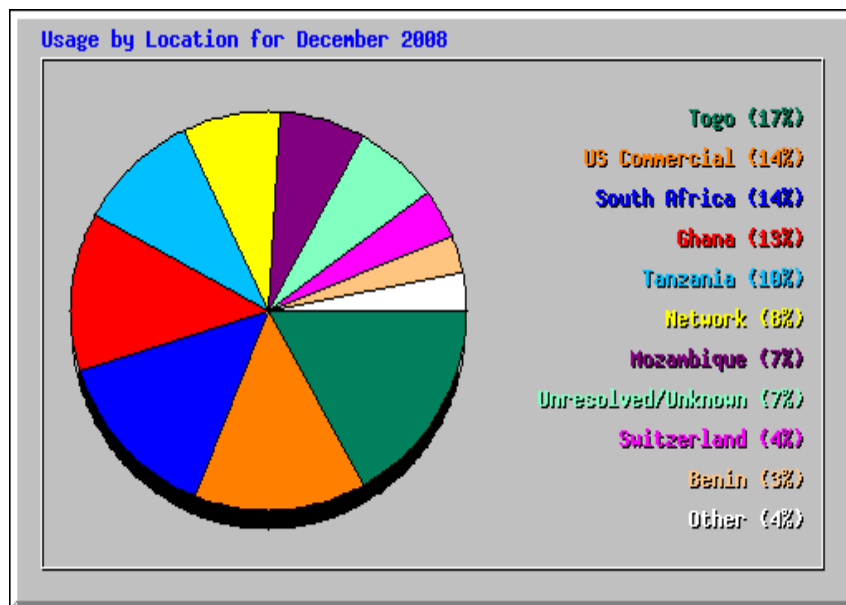
La subvention du CRDI a servi à produire un site web bilingue (anglais/français) qui est [www.atca-africa.org](http://www.atca-africa.org). Le site contient beaucoup de matériels d'information et de formation qui sont constamment utilisés par certains membres pour leurs activités locales, nationales ou régionales.

Le nombre de visiteurs du site web de février à fin Novembre 2010 est de 2800. Même si ce nombre est encourageant, le secrétariat pense que des efforts doivent être poursuivis pour améliorer la performance du site web pour le rendre plus attractif et y ajouter constamment de nouveaux outils.

En 2011, le secrétariat compte rendre le site web plus interactif, rendre opérationnel les débats des différents groupes de travail prévus par la constitution, et recueillir les avis des membres sur les services offerts en ligne.

Le secrétariat compte organiser une enquête pour déterminer les goûts de nos membres afin que le site web réponde plus à leurs attentes.

Le diagramme qui suit indique les pourcentages d'utilisation du site par pays en décembre 2010.



**Diagramme illustrant les pourcentages d'utilisation du site par pays en décembre 2010**

#### b) Création des bases de données

Le secrétariat exécutif a également produit plusieurs bases de données avec l'appui financier du CRDI. Parmi ces bases de données on peut citer, la base de données des membres, celle du répertoire des Juristes, celle du répertoire des points focaux CCLAT, celle du répertoire des points focaux du protocole sur le trafic illicite, et enfin celle de la situation du contrôle du tabac par pays et le répertoire des médias. La base de donnée relative au répertoire des experts et répertoire des lois sur le contrôle du tabac en Afrique est toujours en cours d'élaboration. Toutes ces bases de données sont disponibles sur le site web de ACTA sur le lien <http://www.atca-africa.org/index.php?theme=repertoire>

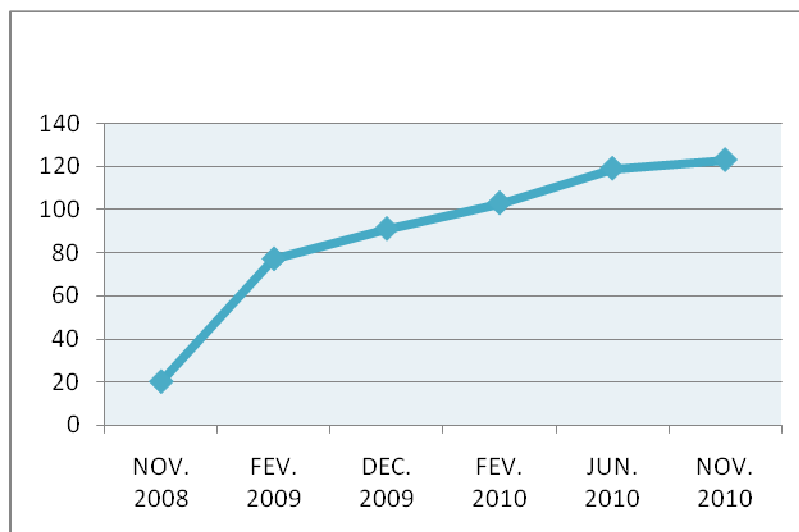
#### Activité 1.4. Extension du réseau

Le réseau ACTA a connu une expansion très rapide. A sa création le 19 Novembre 2008 en Afrique du Sud, le réseau était représenté par 20 ONGs seulement.

Aussitôt après la mise sur pied du secrétariat exécutif, le Secrétaire Exécutif s'est attelé à mobiliser d'autres membres autour du réseau et accroître ainsi leur nombre.

La subvention reçue a permis de contribuer pour 30% au salaire du secrétaire exécutif et de recruter un chargé de programmes. Cette subvention a également permis de couvrir certains frais administratifs comme les frais d'internet, la contribution au local et les frais de téléphone. Ces infrastructures de base ont permis de développer des outils, de communiquer et de recruter de nouveaux membres.

Ces facilités ont fait que de 36 ONGs affiliées représentant 15 pays africains à la date de la subvention en Septembre 2009, le réseau s'est accru jusqu'à 121 ONGs membres à la fin du projet en Septembre 2010. La courbe qui suit indique clairement la progression des membres en Novembre 2008 et Novembre 2010.



**GRAPHIQUE DE L'EVOLUTION DU NOMBRE DES MEMBRES DE L'ATCA (Nov. 2008-Nov. 2010)**

### **Activité 1.5. Partage d'expertise**

La création des bases de données ont pour but de permettre l'échange d'expérience entre les membres et favoriser l'éclosion de la lutte antitabac en Afrique. La base de données des médias en est l'exemple concret et cette base est constamment mise à jour. Cette dernière va certainement permettre aux membres de disposer des contacts pertinents pour publier des informations sur leurs activités relatives au contrôle du tabac dans leur pays respectifs, en Afrique et dans le monde.

Le site web de ACTA contient également plusieurs outils dont la finalité est le partage des expériences et de l'expertise avec ses membres et d'autres outils seront continuellement édités et progressivement publiés dans le site web de ATCA.

### **Activité 1.6. Organisation et facilitation des consultations et des réunions d'ATCA**

La subvention du CRDI a permis d'organiser et de faciliter la participation des membres du conseil d'ACTA à la conférence de l'AORTIC à Dar Es Salaam en Novembre 2009. Tous les membres du conseil présents à cette rencontre ont alors profité de cette occasion pour participer aux réunions du conseil d'ACTA.

## **OBJECTIF 2. ELABORER UN PLAN STRATEGIQUE DE 5 ANS POUR LE RESEAU ET MOBILISER D'AVANTAGE DE RESSOURCES**

### **Activité 2.1.Elaboration du draft du plan stratégique**

Les fonds du CRDI ont également permis d'élaborer un draft du plan stratégique de cinq (05) ans. Après sa traduction, il sera envoyé dans les deux langues (anglais et français) aux membres pour commentaires et avis avant d'éditer une version finale. Ce document est très important car il comporte une série d'action cohérente à réaliser dans les cinq (05) ans pour promouvoir le contrôle du tabac en Afrique. Le draft de ce plan sera bientôt envoyé pour commentaire et avis des membres de l'ACTA lors du lancement du processus d'élection des membres du Conseil d'Administration.

Les priorités contenues dans le plan stratégique sont les suivants :



- Construire le réseau ;
- Sécuriser les ressources ;
- Défendre les intérêts du contrôle du tabac en Afrique ;
- Éducation publique et sensibilisation ;
- Monitoring de l'industrie du tabac ;
- Développement et mise en œuvre/transposition en droit national des lois et autres mesures de contrôle du tabac ;
- Mettre sur pied un programme de leadership en matière de contrôle de tabac ;
- Mettre en œuvre une campagne de taxation du tabac dans l'espace CEDEAO et en Afrique ;
- Renforcement des capacités des journalistes sur le contrôle du tabac

### Activité 2.2. Elaboration des propositions de financement et mobilisation de ressources

Les fonds du CRDI ont également permis de payer les services des experts pour élaborer des projets de financement pour mobiliser des ressources financières pour les activités de ACTA. Au total deux (02) projets ont été déjà finalisés. Il s'agit de :

- ✓ **Projet de la Fondation Gates** : ACTA fait partie du Consortium pour la mise en œuvre de ce projet qui va durer 5 ans et qui comprend plusieurs composantes. L'assistance d'un expert a permis d'obtenir des éclairages techniques sur certains aspects de ce projet. Cette assistance a permis à ATCA de bien négocier ce projet au sein du Consortium.
- ✓ **Projet pour le renforcement des capacités des journalistes africains dans le contrôle du tabac**, a été monté avec l'appui d'un expert et a obtenu l'appui financier de Campaign for Tobacco Free Kids (CTFK). Ce projet est actuellement en cours et a déjà permis de former plusieurs journalistes et ONGs sur le contrôle du tabac au Botswana, RDC, Sénégal et en Ethiopie.
- ✓ **Etude sur les options pour une campagne de taxation du tabac dans la CEDEAO**. Avec les fonds du CRDI, le secrétariat a commis des experts du laboratoire d'économie de l'université de Lomé qui ont réalisé une étude sur la taxation du tabac dans la CEDEAO. Cette étude permettra à ATCA de trouver des arguments fiables pour convaincre CTFK à financer un projet de taxation du tabac dans l'espace CEDEAO et aussi d'élaborer une stratégie de campagne de taxation en Afrique.

### Activité 2.3. Introduction de ATCA à la communauté des donateurs

Des outils tels que les prospectus et posters géants portant les logos de ACTA ont été distribués lors des INB3 et INB4 à Genève et à Mumbai lors de la conférence mondiale sur le tabac et la santé. En outre, l'ensemble des résultats obtenus grâce à la subvention du CRDI a permis à ACTA de se rapprocher davantage des partenaires financiers tels Bloomberg, CTFK, Union, Norwegian Cancer Society (NCS), American Cancer Society (ACS), etc.

Des efforts seront constamment maintenus pour faire connaître davantage ACTA à toute la communauté des bailleurs. ACTA envisage dans le futur d'organiser un forum des bailleurs sur le sol africain.

## **OBJECTIF 3: REPRESENTATION DES INTERETS DU MOUVEMENT DU CONTROLE DU TABAC EN AFRIQUE**

### **Activité 3.1 Introduction de ATCA à l'Union Africaine et à d'autres groupes gouvernementaux**

Plusieurs courriers ont été envoyés aux partenaires tels que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'Union Africaine (UA), et aux organisations sous-régionales telles la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), la Communauté Economique et Monétaire des Etats d'Afrique Centrale (CEMAC), la Communauté des Etats d'Afrique de l'Est (CEAE), la Communauté de Développement d'Afrique australe (SADC), etc.

En outre, des formalités sont en cours pour obtenir une accréditation pour avoir la qualité d'observateur afin de participer aux travaux de la Commission Santé de l'Union Africaine. Les mêmes démarches seront effectuées afin d'obtenir la qualité d'observateur auprès de la CEDEAO, de l'UEMOA, de la CEMAC, de la CEAE et de la SADC. La participation à ces travaux permettront à ACTA de représenter les intérêts de ses membres auprès de ces différentes institutions.

### **Activité 3.2. Promotion du contrôle du tabac en Afrique**

ACTA a envoyé plusieurs courriers aux autres groupes de la société civile travaillant dans les domaines de la santé, de l'environnement, de la protection des droits des femmes des enfants et des personnes âgées, genre, etc. Le but de ces courriers est d'introduire ACTA et de chercher des collaborations car le contrôle du tabac est un domaine multisectoriel. L'autre objectif recherché est d'amener ces organisations à inclure le contrôle du tabac dans leurs programmes d'activités. ACTA maintient le contact avec ces organisations pour d'éventuelles activités conjointes.

Une base de données préliminaire des médias internationaux et régionaux a été élaboré et sera constamment mis à jour et élargi.

## **OBJECTIF 4. REPRESENTER LES INTERETS DU CONTROLE DU TABAC EN AFRIQUE**

Le Secrétariat Exécutif a réalisé plusieurs activités dans le but d'atteindre cet objectif. Il s'agit notamment de :

### **Activité 4.1. Participation, organisation et coordination de plusieurs réunions et ateliers de formation des membres**

ATCA a participé à plusieurs rencontres de coordination des activités du contrôle du tabac en Afrique. Parmi ces rencontres, on peut noter :

#### **4.1.1. Contribution à la coordination régionale des activités en Afrique**

ACTA a eu une réunion fructueuse avec les autres organisations régionales de contrôle du tabac en Afrique qui sont ATCRI et la FCA Afrique sur la nécessité de promouvoir une meilleure coordination entre les trois organismes. En outre, la question de la Lettre d'Intention (LOI) de la Fondation Gates a été un sujet de discussion détaillée lors de cette réunion.

Les trois organisations ont profité de l'occasion d'être ensemble pour asseoir leur réflexion sur la manière dont nous pensons que la LOI pourrait fonctionner pour le bien de tous nos membres et collègues travaillant au niveau local dans le contrôle du tabac en Afrique et pour le soutien des activités régionales de nos trois organisations respectives. Les grands principes qui sous-tendent notre approche sont les suivants:

- Le programme aura pour but de soutenir la mise en œuvre de la Convention-Cadre pour la Lutte Antitabac (CCLAT) et pour promouvoir la durabilité des activités de contrôle du tabac en Afrique et, à cette fin le soutien des activités de sensibilisation ciblant les politiques au niveau panafricain (Union africaine), au niveau des organisations sous-régionales (SADC, CEMAC, CEDEAO et CEAE), nationales et locales (ville / province) ;
- La plus grande partie des investissements possible des fonds disponibles sera réalisée en Afrique, et les frais de gestion et frais d'expertise partout ailleurs, devront être réduits au minimum ;
- La mise en œuvre du programme sera guidée par une approche multilingue, la transparence et la responsabilité envers les Africains ainsi que les partenaires du Nord, l'appui à la communication et la coordination entre les parties prenantes du contrôle du tabac ;
- ACTA, FCA, et ATCRI seront des partenaires à part entière au sein du Consortium à tous les degrés du processus, à savoir la rédaction de la proposition, la planification, la mise en œuvre et la participation au processus de prise de décision.

#### **4.1.2. Participation à la réunion sur la stratégie de communication du projet ATSA**

Le secrétaire Exécutif de ACTA a participé à une réunion sur la stratégie de communication du projet ATSA à Lagos au Nigeria. Cette rencontre a exploré les différentes façons pour établir une communication appropriée pour le projet ATSA. Cette réunion a connu la participation des représentants du CRDI, d'ATCRI et d'ACTA. Un document de stratégie de communication a été adopté à l'issue de cette rencontre.

#### **4.1.3..Tentative de co-organisation d'un atelier avec le CRDI**

Pendant environ trois mois, ACTA a préparé activement avec le CRDI la réunion de consultation finale du projet ATSA qui devrait avoir lieu à Dakar au Sénégal du 20 au 22 Avril 2010. Mais pour certaines raisons, cette réunion n'a pas pu être organisée à cette date.

#### **Activité 4.2. Divers services aux membres**

Le secrétariat a offert certains services à ses membres. Ces services comprennent l'octroi des lettres d'appui pour soutenir l'adoption de projets de lois nationales, les commentaires au projet de loi sur la lutte antitabac élaboré dans certains pays, l'aide à la rédaction de propositions de projets, etc. Nous espérons développer davantage ces services à nos membres dès que d'autres membres du personnel se joindront au secrétariat.

#### **Activité 4.3. Mise sur pied d'un manuel de procédure et de gestion financière**

ACTA a également élaboré avec l'appui financier du CRDI, un manuel de procédures administrative et comptable. Ce manuel formalise les principales procédures administratives, financières et comptables qui régissent le fonctionnement d'ACTA. Elle a pour objectifs de :

- ✓ fournir un cadre formel d'exécution de l'ensemble des opérations,
- ✓ garantir un contrôle interne fiable,

- ✓ accroître la productivité du personnel par :
  - la sécurisation des traitements confiés aux agents,
  - l'optimisation des flux d'informations au sein de l'ACTA,
  - une automatisation accrue des traitements manuels.

Ce manuel de procédure de plus de 230 pages, nécessite une traduction en anglais qui n'a pas été faite en raison du défaut de transfert de la deuxième tranche des fonds promis par le CRDI.

#### IV. RECAPITULATIFS DES RESULTATS OBTENUS

En résumé, on peut dire que les résultats suivants ont été atteints :

- ✓ Un draft de plan stratégique est élaboré
- ✓ Un manuel de procédure est élaboré
- ✓ Plusieurs bases de données ont été élaborées ;
- ✓ Un site web a été développé et constamment mis à jour ;
- ✓ Le secrétariat a été mis sur pied et renforcé en personnel ;
- ✓ Le nombre de membre du réseau a fortement augmenté (121 membres aujourd'hui) ;
- ✓ Le partenariat avec les bailleurs et autres institutions du contrôle du tabac a été renforcé

#### V. LES LEÇONS APPRISES

Malgré les insuffisances de moyens techniques et financiers dans le continent africain, des progrès notoires ont été réalisés dans le domaine du contrôle du tabac.

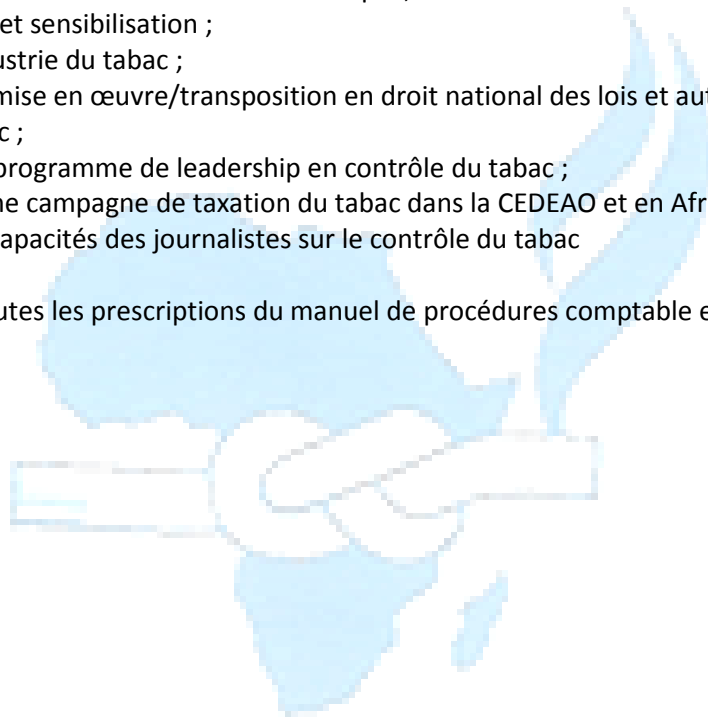
Les quelques leçons apprises durant les deux ans sont :

- 1) L'industrie du tabac est réellement très active dans le continent et tente de submerger les politiques de lutte antitabac. Il est très urgent de développer et de mettre en œuvre des actions cohérentes pour contrer les actions de l'industrie du tabac ;
- 2) Il existe beaucoup d'ONGs formées dans le domaine du contrôle du tabac en Afrique mais beaucoup d'entre elles n'ont pas reçu de formation en gestion de projets et financière. Une approche intégrée est nécessaire pour atteindre les objectifs du contrôle du tabac en Afrique ;
- 3) Dans plusieurs pays africains, il existe beaucoup de projets de lois qui sont élaborés ou en cours d'élaboration par le gouvernement et des projets de loi en attente d'adoption par des assemblées nationales. Certains acteurs dans les pays concernés ne disposent d'aucune ressource humaine, financière et technique pour faire aboutir les processus et l'industrie du tabac risque d'être à l'avant-garde pour proposer ses conseils et faire introduire de fausses idées qui risqueraient de bloquer les processus d'adoption de ces lois.
- 4) Il y a de plus en plus dans le continent une connaissance progressive sur les dangers liés à la consommation du tabac dans les grands centres urbains et les grandes villes, mais cette connaissance est très faible dans les villages et généralement dans les zones rurales où la consommation du tabac progresse et s'enracine davantage dans les traditions ;

## VI. LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Les deux premières années d'activités ont été pour l'ACTA une année d'apprentissage. Les deux années à venir seront des années de maturité. Les actions suivantes sont nécessaires pour renforcer les activités du réseau :

- 1) Collecter, analyser, compiler et disséminer les expériences et leçons apprises ;
- 2) Renforcer, innover et améliorer le contenu du site web en y incluant d'autres sources d'information nécessaires au contrôle du tabac en Afrique ;
- 3) Mettre en œuvre les activités incluses dans le plan stratégique à savoir :
  - a) Construire le réseau ;
  - b) Sécuriser les ressources ;
  - c) Défendre les intérêts du contrôle du tabac en Afrique ;
  - d) Éducation publique et sensibilisation ;
  - e) Monitoring de l'industrie du tabac ;
  - f) Développement et mise en œuvre/transposition en droit national des lois et autres mesures de contrôle du tabac ;
  - g) Mettre sur pied un programme de leadership en contrôle du tabac ;
  - h) Mettre en œuvre une campagne de taxation du tabac dans la CEDEAO et en Afrique ;
  - i) Renforcement des capacités des journalistes sur le contrôle du tabac
- 4) Respecter strictement toutes les prescriptions du manuel de procédures comptable et financière de l'ACTA.



## CONCLUSION

L'appui financier du CRDI a donné un élan particulier à la construction de notre réseau. Cette subvention a permis de mobiliser à la fois les membres et les partenaires techniques et financiers autour de ATCA .

Malgré l'absence de transfert de la deuxième tranche de fonds par le CRDI, le projet s'est bien déroulé dans l'ensemble nonobstant quelques difficultés, puisque toutes les activités déterminantes du projet ont été exécutées avec des résultats très encourageants. Les documents stratégiques qui ont été élaborés avec l'appui du CRDI tels que le plan stratégique et le manuel de procédures administratif, financier et comptable, vont donner une assise durable à notre réseau.

Les bases de données élaborées sont très utiles non seulement aux membres, mais également à toute la communauté internationale du contrôle du tabac.

